

HALLE DE MARGON

Modalités de mise à disposition de la halle

Tarifs 2020-2022

▪ Associations arcissoises dans le cadre d'activités non lucratives		Gratuit	
▪ Associations arcissoises dans le cadre d'activités lucratives		50 €	
▪ Associations extérieures dans le cadre d'activités non lucratives (selon disponibilité de la halle)	(sans chauffage) (avec chauffage)	Gratuit 50 €	
▪ Associations extérieures dans le cadre d'activités lucratives (selon disponibilité de la halle)	(sans chauffage) (avec chauffage)	50 € 100 €	
▪ Organismes ou associations qui mènent des actions de solidarité, humanitaires ou Culturelles (selon disponibilité de la halle)		Gratuit	
▪ Rencontres politiques ou débats d'idées (automatiquement soumise à autorisation)		Gratuit	
▪ Activités scolaires (sport, rencontre en chantant,...)		Gratuit	
▪ Expositions dans le cadre de manifestations locales avec responsabilité de l'exposant sur ses œuvres		Gratuit	
▪ Conférences, Comités d'entreprises (selon disponibilité de la halle)	(sans chauffage) (avec chauffage)	100 € 150 €	
▪ Vins d'honneur (tables et bancs fournis)		100 €	
▪ Vente de produits régionaux <u>par le producteur</u> en dégustation – vente (en dehors des marchés)	(sans chauffage) (avec chauffage)	100 € 150 €	
▪ Activités de promotions commerciales	}		
▪ Salon artisanal		1 ^{ère} journée	300 €
▪ Salon des vins		pour les jours suivants	150 €
▪ Salon automobile			
▪ Activités commerciales sous l'égide de l'UCIAL, des chambres consulaires, d'organismes publics		100 €	
▪ Ventes privées ou manifestations privées (sur autorisation)	1 ^{ère} journée Pour les jours suivants	300 € 150 €	
▪ Petit marché (par an)		550 €	
▪ Mise à disposition pour les obsèques – si la cérémonie des obsèques ou l'inhumation du défunt a lieu dans une des églises ou un des cimetières d'Arcisses		Gratuit	
▪ Mise à disposition pour les obsèques – si la cérémonie des obsèques ou l'inhumation du défunt n'a pas lieu ni dans une des églises, ni dans un des cimetières d'Arcisses		100 €	